



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire  
Service de l'agriculture  
**Ecole d'agriculture du Valais**

Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung  
Dienststelle für Landwirtschaft  
**Walliser Landwirtschaftsschule**



---

## Conditions générales

La formation continue

---

Nous portons à la connaissance de toute personne intéressée, les conditions générales liées à l'inscription à nos cours :

- J'atteste être en possession des assurances accidents et responsabilité civile privées durant la période du cours.
- Je suis responsable, en cas de besoin, de prendre une tenue adéquate pour l'exécution du cours (habits chauds, souliers S3...)
- J'atteste avoir pris connaissance du prix du cours qui se monte à CHF

Remboursement du paiement en cas de non-participation :

- 100 % du montant si la non-participation est annoncée 30 jours avant le début du cours
- 50 % du montant si la non-participation est annoncée 15 jours avant le début du cours
- Aucun remboursement dans les autres cas.